

Chambre d'agriculture de Haute-Saône– FRDR680

Type de masse d'eau	ESU
Code masse d'eau	FRDR680
Nom masse d'eau	Le Durgeon aval
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	DURGEON A PONTCEY / 06003500 DUREGEON / 06003550
Communes concernées par la demande	1 commune : Scye
Contenu de la demande	Retrait 1 commune (pas concernée par Durgeon)
Argumentaire du contributeur	<p>Le Durgeon ne passe pas par la commune de SCYE. On retrouve seulement la Scyotte sur cette commune qui vient se jeter dans la Saône, et non dans le Durgeon. De plus, la Saône n'est plus concernée par le classement en zone vulnérable possédant un P90 < 18 mg/l. Il n'y a donc aucune continuité hydraulique entre cette commune et le Durgeon.</p> <p>Nous demandons par conséquent le déclassement de cette commune.</p>
Synthèse retenue par la DREAL de bassin	<p>La commune de Scye intersecte le bassin versant de trois masse d'eau superficielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FRDR11334 – Ruisseau la Scyotte (superposition : 93,1%), non proposé au classement V2 ; - FRDR1806a – La Saône du Coney à la confluence avec le Salon (superposition : 0,003%), non proposée au classement V2 ; - FRDR680 – Durgeon Aval (superposition : 6,5%), proposé en V2 en raison de son P90 = 19mg/l. L'analyse de la SAU sur la section concernée ne montre que quelques prairies temporaires et pâturages ne justifiant pas le maintien de ces sections en V2. <p>En conséquence, l'analyse conduit à retirer la commune de Scye de la proposition V2.</p>
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait de Scye (Peu/pas de SAU)
Evolutions	Retrait de 1 commune.